BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1466

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

390 295 244 RCS Lille-Métropole.
DPS.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 144362 EUR.
Adresse : 134, rue Royale, 59000 Lille.
Précédent propriétaire : 390 295 244 RCS Lille-Métropole. **DPS.** 377 855 572 RCS Lille-Métropole. **DPS CRÉATIVE FACTORY.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis AU BODACC AU PROJET DE FUSION-ABSORPTION Pour la société absorbante : Dénomination sociale : DPS Forme : Société par actions simplifiée Siège social : 134 rue Royale à LILLE (59000) Montant du capital : 144 362 € Immatriculation : RCS LILLE METROPOLE 390 295 244 Pour la société absorbée : Dénomination sociale : DPS CREATIVE FACTORY Forme : Société par actions simplifiée Siège social : 134 rue Royale à LILLE (59000) Montant du capital : 152 357 € Immatriculation : RCS LILLE METROPOLE 377 855 572 Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est envisagée : Actif : 777 950 € Passif : 760 895 € Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3-II du Code de commerce, et dès lors que la totalité des actions de la Société Absorbante et des actions de la Société Absorbée sont détenues en totalité par la même société, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Date du projet de fusion : 18 avril 2023 Date et lieu de dépôt pour chaque société participante : RCS LILLE METROPOLE, le 18 avril 2023.